

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2024
Publication : 22/11/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 novembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET		Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Patrick BAUDEMENT
	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**Plombières-lès-Dijon - Création d'une aire de covoiturage - demandes de subventions**

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités durables et afin de contribuer à la transition écologique, Dijon métropole souhaite aménager une aire de covoiturage sur la commune de Plombières-lès-Dijon. Cet équipement sera réalisé le long de la route de Dijon à proximité de la LiNo. Sa capacité sera de 39 places.

Ce projet ambitionne de développer la multimodalité. L'aire de covoiturage se situera sur le cheminement de la ligne B12 qui relie Plombières-lès-Dijon à Dijon. Cette aire sera également connectée au réseau cyclable existant, permettant de relier le centre-ville de Dijon par un cheminement sécurisé. L'offre cyclable sera complétée par l'installation de stationnements vélos.

Le projet intégrera des concepts d'aménagement durable (gestion intégrée des eaux pluviales, végétalisation, traitement paysager).

Les travaux seraient réalisés en 2025. Leur coût est estimé à 400 000 € TTC.

Dijon métropole sollicitera, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation de cette opération, notamment auprès de l'État, dans le cadre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du volet territorial du Contrat Territoires en Action (CTEA) du SCOT du Dijonnais, du Département de la Côte d'Or, ainsi, le cas échéant, qu'auprès de tout autre cofinanceur.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président ou, par délégation, le Vice-Président concerné à solliciter au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour la réalisation de cette opération, notamment auprès de l'État, dans le cadre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du volet territorial du Contrat Territoires en Action (CTEA) du SCOT du Dijonnais, du Département de la Côte d'Or, ainsi, le cas échéant, qu'auprès de tout autre cofinanceur.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	